



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assises de l'école maternelle

Question au Gouvernement n° 745

Texte de la question

ASSISES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

M. le président. La parole est à Mme Agnès Thill, pour le groupe La République en marche.

Mme Agnès Thill. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ce matin se sont ouvertes les assises de l'école maternelle. Le Président de la République y a annoncé l'abaissement de la scolarité obligatoire à trois ans.

Nous pouvons être fiers de notre école maternelle, que les pays du monde entier nous envient. Notre école maternelle est celle du langage, de la socialisation, de la bienveillance, du jeu et de l'apprentissage – tout en même temps ! C'est le temps de la séparation, qui permet aux mamans de travailler ; c'est le temps des larmes, des peurs surmontées, des chants, des rires, des jeux, de la découverte et des amitiés qui se nouent ; c'est le temps de l'affect et de la confiance – ou non – dans l'adulte, dans le guide, dans l'avenir ; c'est le moment où l'on s'essaie, où on a le droit d'échouer et de recommencer, où l'on imite – et nous devons être l'exemple, l'imité. C'est là où, en fait, on apprend tout !

Pourtant, il manque 3 % des enfants dans nos écoles, ceux-là mêmes qui risquent de ne pas réussir leur scolarité. Parfois, les enfants ne sont pas scolarisés l'après-midi en petite section, et l'absentéisme est plus grand en maternelle qu'en élémentaire.

Penser la maternelle, c'est réduire les inégalités, c'est donner toutes les chances de réussite à nos enfants et les conduire vers l'excellence. J'ai même entendu dire : « Avant, ce sont des bébés ! » – avant quoi, avant six ans, l'âge de la scolarité obligatoire depuis 1882 ?

Quelle place donner à notre école maternelle pour qu'elle devienne le moment fondateur de notre parcours scolaire français ? Avant six ans l'enfant est déjà construit ; avant six ans l'enfant possède tous les possibles ; avant six ans l'enfant attend tout de nous et nous avons le devoir de le lui apporter.

M. Christian Jacob. Et les familles ?

Mme Agnès Thill. Monsieur le ministre, pouvez-vous dire à la représentation nationale quelles sont les ambitions de notre République pour nos enfants, nos élèves, nos futurs adultes, bref nos enfants de la maternelle ? Il faut être tout petit pour être immense ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Je vous remercie, madame la députée, d'avoir appelé la tenue, aujourd'hui et demain, au Conservatoire national des arts et métiers, des assises de la

maternelle. Cet événement important a été placé sous la présidence de Boris Cyrulnik, scientifique bien connu pour ses travaux sur la petite enfance et sur le caractère essentiel de ces premières années.

L'extension de l'instruction obligatoire est une mesure de justice sociale, vous l'avez dit : elle permettra d'étendre le bénéfice de la maternelle à tous les enfants. Ce n'est pas le cas partout aujourd'hui, par exemple outre-mer ; dans certains territoires, 80 % seulement des enfants sont scolarisés à l'école maternelle.

Cette mesure est aussi une mesure d'évolution qualitative pour l'ensemble des enfants de ce pays, à la lumière de la science. De nombreux scientifiques interviennent dans ces assises ; nos connaissances sur la petite enfance évoluent.

Les Romains, qui voyaient juste sur beaucoup de sujets, se trompaient sur celui-ci : ils pensaient que l'enfance commençait après six ans. Nous savons, nous, que bien des choses se jouent avant six ans, et nous devons tirer toutes les conséquences pédagogiques et sociales de ce savoir.

La première de ces conséquences concerne évidemment la qualité de l'encadrement en maternelle. Nos professeurs sont excellents ; nous allons fortifier leur formation initiale et continue. Nous disposons aussi – les responsables municipaux le savent – de remarquables agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, c'est-à-dire des responsables de la scolarisation auprès des professeurs. Les ATSEM sont plus de 50 000 : nous devons les reconnaître davantage, les former davantage.

Nous devons aussi, grâce à la formation, réussir à instaurer une pédagogie renouvelée, une pédagogie du XXI^e siècle, qui allie deux choses que nous ne devons jamais opposer : l'épanouissement et la réussite scolaire, puisque c'est grâce au premier que les enfants atteindront la seconde, dès le cours préparatoire.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 745

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2018](#)